



ASSOCIATION SPORTIVE du GOLF de SAINTE MAXIME

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
Siège : Avenue Célestin Montcocol 83120- Sainte Maxime
Adresser courrier : 6, rue Paul Arène 83120 Sainte-Maxime

Rapport d'activité Assemblée Générale Ordinaire du 22 juillet 2017

Madame, Monsieur,

L'année 2016 a donc été la première année pleine de notre AS, dans sa nouvelle organisation telle que définie par notre règlement intérieur, avec une répartition des rôles parfaitement respectée :

À la commission Sportive toute la vie sportive, son organisation, la recherche de financements extérieurs, l'organisation des compétitions liées à notre AS, le développement auprès des jeunes et plus particulièrement la liaison avec l'école de Golf, l'animation et le contact avec les compétiteurs....

Au bureau l'Administration Générale, le respect de l'Esprit de notre AS, le juridique, le contact avec les différentes administrations, la Municipalité de SAINTE MAXIME, la liaison avec la FFG...

Cette répartition des rôles au cours de l'année 2016 et des premiers mois de 2017 si l'on en juge par les actions menées et le bon esprit qui prévaut semble être le bon compromis compte tenu de la spécificité de notre AS.

Je donnerai la parole tout à l'heure à Lennart Svensson Président de la commission Sportive qui fera le point des actions et des satisfactions enregistrées par son équipe en 2016 et des perspectives 2017. Mais je tiens pour ma part à souligner une de nos grandes satisfactions qui est la qualité de l'activité de notre école de golf.

De 30 à la rentrée de septembre 2015 le nombre est passé à 33 à la rentrée de 2016. Et cette année l'école de golf a obtenu la labellisation de la FFG.

Ce n'est pas le fruit du hasard mais la conjugaison de l'investissement des enseignants Camille et Benjamin et du rôle joué par Chantal Kenniche.

Je tiens à les remercier tous les trois pour leur travail et leur engagement dans cette action qui est un des axes prioritaires de notre AS.

Je souhaite également même s'il ne s'agit pas d'un événement de 2016 féliciter et saluer la performance de l'équipe Dames (composée ce jour-là de : Marthine



ASSOCIATION SPORTIVE du GOLF de SAINTE MAXIME

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
Siège : Avenue Célestin Montcocol 83120- Sainte Maxime
Adresser courrier : 6, rue Paul Arène 83120 Sainte-Maxime

ANTHOINE, Martine DOUETTEAU, Annie GENRE, Elisabeth MARTRES, Maryvonne RICHAUD, et Mireille ZERR et l'équipe messieurs (composée de Clément DRAGON, Fabien DUBOYS DE LA BARRE, Emmanuel GAUTIER, Nicolas DI GREGORIO, Clément GRILLOU Stéphane HASSLER, Yves JOUANAS et Alexandre PAUMARD) qui ont permis en avril dernier aux dames d'accéder à la deuxième division et aux hommes à la troisième division de la ligue PACA.

Comme chaque année se sont tenues les traditionnelle compétitions de notre AS et plus particulièrement les deux épreuves phares que sont le trophée de LA VILLE DE SAINTE MAXIME et le trophée MONTCOCOL.

Je tiens ici à remercier Monsieur le Maire et son conseil Municipal pour le soutien financier qu'ils nous apportent tant pour les épreuves que nous organisons que pour notre action auprès des jeunes. Je remercie également l'équipe des sports de la ville pour son aide.

À ce jour nous sommes 208 membres à l'AS

- 92 Membres associés, en légère baisse sur 2016 et comprenant 29 nouveaux membres
- 33 jeunes à l'École de golf
- 83 D, D2 et Membres fondateurs

Au niveau financier, notre trésorerie fin 2016 est en légère baisse sur 2015 liée essentiellement à des dépenses extra sportives que nous avons décidé de prendre en charge hors la Commission Sportive afin de ne pas pénaliser son budget, lequel d'ailleurs se termine avec un léger excédent qui comme le prévoit le règlement intérieur a été reporté sur l'exercice 2017.

Notre trésorerie ne sera plus impactée par les frais d'avocat récurrent depuis plusieurs années, le litige nous opposant à l'un de nos Membres étant définitivement clos depuis le 7 avril 2017 par jugement du Tribunal de Grande Instance de Draguignan suite au désistement de l'intéressé.

L'essentiel de notre énergie, compte tenu du climat de confiance et de sérénité, est donc maintenant tourné clairement vers le sport, l'animation et les jeunes.

ASSOCIATION SPORTIVE du GOLF de SAINTE MAXIME
6, rue Paul Arène 83120 Sainte-Maxime



ASSOCIATION SPORTIVE du GOLF de SAINTE MAXIME

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
Siège : Avenue Célestin Montcocol 83120- Sainte Maxime
Adresser courrier : 6, rue Paul Arène 83120 Sainte-Maxime

C'est le rôle de la Commission Sportive et également du bureau tout en préparant l'avenir.

Dans cet esprit et afin de faciliter et améliorer l'information sur la vie de l'AS et des compétitions, nous avons pensé utile de remettre à plat notre site internet. Et pourquoi pas, notre AS ayant déjà presque 30 ans, de moderniser notre logo.

Jean Paul Guérin et Henri Felzine vous présenteront tout à l'heure le fruit des travaux menés depuis plusieurs semaines.

Nous ne manquerons pas bien sûr de voir avec nos différents partenaires la mise en œuvre de ces évolutions.

En conclusion, nous sommes maintenant dans un fonctionnement stable, qui a prouvé sa pertinence, qu'il conviendra de développer et de faire vivre notamment par la commission sportive en partenariat avec les autres acteurs que sont plus particulièrement :

Monsieur le Maire et la ville de SAINTE MAXIME
Stéphane Hassler et l'ensemble du personnel du Golf de Sainte Maxime
La Société BLUE GREEN
La Fédération Française de Golf
Les acteurs économiques locaux, pour la réponse positive que certains d'entre eux donnent à nos sollicitations.

Au nom de l'ASGSM je remercie chacun d'entre eux pour leur contribution à la réussite de nos différents projets, en y associant tous les Membres de la commission Sportive pour leur implication et le temps qu'ils consacrent pour notre plaisir à tous.

Le Président
JP BOSSEY